



► Vitesse de croisière

De l'élaboration d'un dossier à la réalisation du projet, un délai, souvent jugé trop long du fait du passage obligé par la procédure des marchés publics, prive, par exemple, les habitants concernés de la rénovation de leurs voiries dans les délais espérés.

Plusieurs de ces dossiers ont vu leur concrétisation ces derniers mois, dont le ré-asphaltage de nombreuses sections de nos voiries, comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes.

Mentionnons aussi les travaux réalisés dans nos écoles communales et ceux visant à embellir votre cadre de vie.

Sur ce sujet, Axel Demol, notre Echevin des Travaux, vous fera part des difficultés générées par l'obligation d'abandon des pesticides pour le traitement des mauvaises herbes dans les espaces publics, dont les cimetières.

La création de la crèche de Bierghes, les travaux de rénovation de la Résidence d'Arenberg et les autres projets du CPAS seront développés par Sophie Keymolen, notre Présidente du CPAS.

Les autres dossiers d'envergure - la réhabilitation du site communal de Rebecq et la rénovation de la Grand-Place de Quenast - progressent et feront l'objet de consultations de la population, concrétisation plus visible de la participation citoyenne qui me tient à cœur, comme développé aussi dans cette édition.

Le transfert insuffisant de moyens par les autres niveaux de pouvoir complique un contexte économique déjà difficile pour de nombreuses communes. Malgré cela, le MR souhaite assumer les investissements financiers importants que demandent ces diverses réalisations et travaux.

Précisons notre grande satisfaction qu'à notre suggestion, tous les investissements communaux de 2013 à 2015 ont été financés par fonds propres et subsides, régionaux ou provinciaux, avec une diminution de la dette communale de l'ordre de 25 % sur la même période.

Dès 2016 toutefois, nous devons reprendre le chemin de l'emprunt que nous avons souhaité garder sous contrôle dans les prochaines années en maintenant la charge de la dette au niveau de 2015. La gestion active de la dette communale, en collaboration avec la banque, est en effet facilitée par les taux d'intérêts très bas actuellement.

Cette gestion responsable des deniers publics et l'orientation claire de donner à l'emploi un maximum d'atouts sont pour le MR des priorités, comme elles le sont au gouvernement fédéral.

En effet, l'objectif premier du gouvernement de Charles Michel est de garantir la pérennité de notre sécurité sociale d'une part, notamment en limitant le coût du vieillissement et d'autre part, en favorisant l'embauche de nombreux demandeurs d'emploi. Les récentes estimations de la Banque Nationale nous permettent d'être optimistes.

Signalons aussi les mesures prises courageusement en matière de sécurité et d'immigration dans un contexte international bousculé comme jamais depuis la seconde guerre mondiale !

Pour en revenir à votre belle Commune, votre sécurité est aussi une de nos priorités. C'est ainsi que nous avons sollicité la Province, avec les autres communes de la Zone de Police, pour son soutien financier dans la pose de caméras dans notre Commune. Voilà un engagement tenu de plus de notre programme ! Avec l'aide de la Province, nous pourrions installer progressivement, selon nos moyens, des caméras aux endroits jugés prioritaires pour aussi sécuriser efficacement vos immeubles et commerces.

Evadons-nous toutefois quelque peu de ces (nobles) préoccupations pour vous présenter nos meilleurs vœux de succès et surtout de bonne santé à vous et celles et ceux qui vous sont cher(e)s !

Au nom du Comité MR de Rebecq
Philippe Hauters, Président

j'ai **Me Rebecq**
Mouvement Réformateur
www.mrrebecq.be

 MR Rebecq

Et encore une très bonne santé
et une excellente année **2016 !**



Budget 2016

Le budget ordinaire 2016, présenté en Conseil communal le 18/11/2015 par notre Echevin Philippe Hauters, s'inscrit dans le prolongement de la 3^e modification budgétaire 2015, comme en témoignent les principales données ci-après.

En effet, avec des dépenses s'élevant à 11.457.763,80 € pour des recettes de 11.604.950,30 €, le boni est de 147.186,50 €.

Globalement les dépenses sont en diminution de 0,28 %, soit de 32.233,66 € se déclinant en :

- **Charge de personnel** de 4.628.398,72 €, en augmentation de 2,32 % soit 104.999,62 €, traduisant l'évolution des traitements actuels, sachant qu'**aucun engagement ou autre indexation ne sont programmés pour 2016**
- **Frais de fonctionnement aussi en diminution** de 2,50 %, soit de 60.493,94 € à 2.360.501,10 €, reflet de la volonté du Collège de limiter les coûts de fonctionnement **au plus près des besoins réels**
- **Transferts en diminution** de 1,36 % (soit 44.861,01 €) s'élèvent à 3.259.391,39 €, résultant essentiellement d'une part, de la réduction de 70.055,58 € de l'intervention communale pour la nouvelle Zone de Secours et d'autre part, de la hausse des subventions communales aux Fabriques d'église pour 34.578,09 €. Signalons aussi les efforts du CPAS permettant à la Commune de ne pas augmenter sa dotation depuis plusieurs années !
- **Charge de la dette** de 1.209.472,59 €, en diminution de 2,56 % soit 31.878,33 €

Les recettes totalisent 11.604.950,30 €, en diminution de 0,13 % soit 15.376,51 €, résultant de :

- **la réduction de 20 € pour de la taxe égouts**. Vos avis ont été entendus, les bénéficiaires en seront les personnes ayant une station d'épuration individuelle ou ayant un statut spécial B.I.M..
- **la stagnation des recettes du précompte immobilier et de l'IPP**, cette dernière étant toutefois amenée à diminuer les prochaines années par effet du tax-shift qui, s'il augmentera votre pouvoir d'achat, diminuera les recettes de la Commune.

Le budget extraordinaire s'élève à 2.638.145,14 € afin de poursuivre nos efforts en matière d'entretien de notre patrimoine et la rénovation de nos espaces publics.

Rappelons enfin notre **volonté de limiter notre charge de la dette à son niveau de 2015, soit à 1 million €.**

IPP, dés pipés ?

Voilà bien le sujet qui fâche les Communes et leurs mandataires ces derniers mois.

Ces quelques lignes et chiffres vous permettront de **vous faire une opinion objective du sujet** et ses impacts sur les finances de votre Commune.

Pour l'année 2015, le 30/10/2014, le Service Public Fédéral (SPF) Finances informe notre Administration que la taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques (IPP) générera pour Rebecq une recette de 3.507.938 €, montant intégré dans notre budget 2015.

Le 30/10/2015, le SPF Finances nous informe que pour 2015, ces recettes sont réévaluées à 2.854.675 €, soit une diminution de 653.253 € mais en annonçant une avance de 656.402 € pour permettre à l'Administration de respecter ses engagements, notamment le paiement des salaires du personnel communal.

Sachez qu'historiquement, **cette recette est versée aux Communes au fur et à mesure de la perception par les « contributions »**, et c'est bien ça le problème.

En effet, **l'impact majeur de cette avance de trésorerie est comptable** : ne s'agissant pas de recettes perçues, elles ne peuvent être comptabilisées comme telles et diminueront nos recettes sur le compte 2015. Celui-ci devrait donc être déficitaire avec une possible replanification des travaux financés au budget « extraordinaire ».

Le 30/10/15 toujours, le SPF Finances nous demande de prévoir une recette « IPP 2016 » de 4.128.053 €, soit une augmentation de 620.114 € par rapport à la recette « 2015 » initiale de 3.507.938 €. Cette augmentation devrait avoir un effet « retard » positif sur notre compte 2016, toutes choses restant égales.

Vous aurez compris la **difficulté créée par pareilles variations sur la vision pluriannuelle que le Collège communal s'oblige à avoir en bon gestionnaire des deniers publics. Comme de coutume, nous veillerons à la réalisation optimale de nos projets selon les moyens disponibles !**

Certains ont dénoncé ce contretemps (les Communes s'en seraient bien évidemment passées) dû à un enrôlement tardif par le SPF Finances (illogique dans le contexte de l'utilisation croissante de Tax-on-web), conséquence de la 6^{ème} réforme de l'Etat.

Ces estimations étant effectuées par des fonctionnaires attachés à cette mission depuis des années, n'y devinez pas une manœuvre du gouvernement mais, peut-être, un manque d'anticipation de l'Administration des Finances.

Terminons par une **note positive** pour les finances de Rebecq :

- **l'impact global négatif pour Rebecq, limité à 33.148 €**, place votre Commune en 3^{ème} « meilleure » position parmi les 27 communes du Brabant Wallon, impactées globalement pour 10.765.954 €.
- **Ce faible impact global** (0,3 % des recettes communales de 10.604.950 €) **devrait éviter une majoration de l'additionnel communal à l'IPP !**



► La participation citoyenne, outil de dialogue

Notre programme et la note de politique générale (repris dans le **Plan Stratégique Transversal**) mentionnent des objectifs d'information et, dans leur prolongement, de participation du citoyen.

L'objectif, porté par Philippe Hauters, notre Echevin de la Participation citoyenne : **vous permettre d'appréhender au mieux les enjeux de la gestion communale et d'exprimer votre avis ou d'interpeller vos mandataires.**

Différentes initiatives ont été mises en œuvre ces derniers mois :

En matière d'information, **le site communal s'est notamment enrichi d'un module « enquêtes publiques ».**

Certaines dépassent le périmètre légal de consultation : ce fut le cas pour les projets d'extension de la brasserie à Quenast ou d'établissement d'une grande surface à Bierghes. La volonté du MR est de continuer en ce sens à l'avenir.

C'est dans ce même esprit que depuis 2013, **le budget communal y est publié.** Il vous informe des moyens dont dispose la Commune, surtout de l'utilisation qui en est faite, et permet ainsi à chacune et chacun d'entre vous d'interpeller, au quotidien, vos mandataires sur les points qui vous préoccupent le plus.

Rappelons aussi **la réédition en 2014 du Guide communal** vous informant des différents services et procédures administratives de la Commune et du CPAS, des professions de la santé, de la vie associative riche de nos villages.

Pour la participation, notre engagement est clair : continuer à tenir des réunions d'information et **solliciter votre avis sur les projets ayant un impact majeur sur votre vie de tous les jours.** Ce fut le cas en **décembre dernier pour la réaffectation du site de l'ancienne Maison communale**, Grand-Place à Rebecq. D'autres projets vous seront soumis dans les prochaines semaines.

C'est dans cet esprit de dialogue constructif qu'**en 2014, les résidents de la Maison de Repos ont été invités à s'exprimer sur la qualité des services et des soins qui leur sont prodigués.**

C'est cette volonté de solliciter l'avis du citoyen qui a guidé Philippe Hauters, Président de l'A.L.E., à adresser **en 2013 un questionnaire aux utilisateurs des services de l'Agence Locale pour l'Emploi**, afin de connaître leur appréciation et leurs attentes, qui ont ainsi été intégrées dans les procédures de l'A.L.E.

C'est enfin, dans cette logique que **la Commune s'est lancée en 2015 dans un Plan Communal de Développement Rural (P.C.D.R).** Ce processus participatif, associant mandataires, population, associations, acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux, nous permettra de **définir, sur base d'un diagnostic partagé, une stratégie de développement communal à 10 ans en fonction des besoins, souhaits et suggestions de chaque acteur participant.**

A votre écoute pour, ensemble, faire avancer votre Commune !

► Supracommunalité... Quésaco ?

La Province du Brabant Wallon fêtait cette année ses 20 ans, l'occasion de se doter d'un nouveau logo, d'avoir une réflexion institutionnelle et de se tourner vers nos besoins communaux spécifiques.

Cette démarche s'est traduite par la volonté de faire de **la Province le partenaire privilégié des Communes** et la mise sur pied du Conseil « 27 + 1 » regroupant les représentants des Collèges communaux et le Collège provincial.

Le rôle de cet organe est d'échanger et d'évaluer au mieux l'intérêt de chacun des dossiers ayant un impact dépassant le territoire d'une seule Commune.

Depuis la signature du contrat de supracommunalité, chaque Commune peut répondre à des appels à projets définis sur des thématiques spécifiques. **Quinze appels à projets ont été lancés en 2015** sur des thèmes aussi importants que l'accueil de la petite enfance, la lutte contre les coulées de boue, la mobilité, la sécurisation des voiries.

Au total, près de 7 millions € seront ainsi distribués aux Communes cette année. Grâce à ces nombreux appels à projets, **votre Commune**, sous l'œil avisé de notre Conseillère provinciale Sophie Keymolen, **s'est ainsi vu octroyer pour 2016, un montant de 142.370 €.**

Ce montant est réparti **dans les domaines suivants** : le **petit patrimoine** (réfection des monuments), la **citoyenneté** (remplacement des fenêtres à la Maison des Jeunes), la **lutte contre les coulées de boue** (travaux dans la Rue Basse), la **dynamisation des commerces** (achat de chalets), la **mobilité et la sécurité** (éclairage des passages pour piétons), la **dynamisation des centres** (création d'un parking à la Rue des Sauniers), le **cheminement cyclable** (création d'une piste cyclable à la Rue Marais à Scailles), **l'aide aux techniques de Communes sans pesticides** (achat d'une brosse de désherbage), la **sécurisation de l'espace public** (3 caméras en collaboration avec la Zone de Police).

Le CPAS s'est également vu octroyer **un subside de 6.000 € pour un « Plan Aînés »** comprenant des ateliers informatiques, des cours de cuisine et une fête des générations.

Enfin, le soutien de la Province et du député Tanguy Stuckens, en charge des aînés, nous a permis de bénéficier d'une somme de **285.000 € pour la rénovation et l'extension de notre Maison de Repos.**



► Votre cadre de vie, notre priorité

Ces derniers mois, sous la houlette d'Axel Demol, notre Echevin des Travaux (Voiries et bâtiments), **de nombreuses réalisations ont amélioré sensiblement votre cadre de vie** : asphaltages de rue, de portions de voiries, embellissement et fleurissement de l'espace public, récompensés du label « 2 fleurs » au concours « Villes et villages fleuris ».

Notons aussi les travaux dans nos écoles, dont **la complète rénovation de l'école de Bierghes** (façade et murs extérieurs, châssis, portes et peintures), **la réfection de la cour de récréation au Montgras**, **les mises en conformité des installations électriques** (éclairages d'évacuation, alarmes de secours, extincteurs) **dans les implantations de Quenast** suite au rapport des pompiers. Rappelons aussi **les travaux récurrents d'entretien réalisés par nos équipes de la Régie technique** !

Plus que des mots, les photos ci-dessous témoignent de l'importance de nos efforts en 2015, valorisés à 980.000 € pour la voirie dont nous continuerons à améliorer l'état, bien entendu !

VOIRIES COMPLETES

Chemin du Renard



Place de Bierghes



Place du Centenaire



Rue Basse

EMBELLISSEMENT SECURITE

Cimetière de Bierghes
(pelouse de dispersion)



Chemin du Blocu
(glissière)

Rond-Point Breda



Rue du Radoux



Rue de la Station
Rue du Faubourg
Rue de Rebecq
(bacs de plantations)

Sentier Montgras



Rue du Pont (haie raccourcie)

PORTIONS DE VOIRIES



ECOLE



Complémentaire à ces aspects, **Axel Demol et la Régie technique sont confrontés à la législation interdisant l'usage des pesticides dans les espaces publics et plus singulièrement dans nos cimetières.** L'impact est important pour leur entretien nécessitant de déployer des moyens humains non négligeables !

Afin de limiter ceux-ci au mieux, **diverses pistes sont actuellement en réflexion, notamment celle consistant à enherber certaines allées de nos cimetières,** comme cela est testé au cimetière de Bierghes. Loin de nous l'idée de généraliser cette pratique car divers types de recouvrement devraient y contribuer.

En outre, **d'autres aménagements seront réalisés dans nos cimetières dans les prochaines années pour les embellir.**

Terminons ce point d'attention en remerciant le personnel communal des services techniques qui s'implique au quotidien dans l'entretien de ces lieux de mémoire.



► Diminuer le coût de vos déchets, c'est possible !

Pour Rebecq, la facture annuelle est estimée à 510.000 € pour 2016. La loi nous oblige à la répercuter sur le citoyen avec une déclaration « coût-vérité » annuelle de la Commune à l'IBW.

Nous souhaitons réduire cette facture globale et, à la base, **la quantité des ordures ménagères « enlevées » dans notre Commune** (176 kg/habitant/an, proche du maximum de 179,5 kg pour l'IBW en 2014).

C'est pourquoi le Conseil communal a voté, à l'unanimité, sur proposition du Collège, les modifications suivantes :

- Diminution de la taxe « immondices » de 30 à 25 € pour les ménages d'une seule personne et les titulaires d'une seconde résidence



60 à 50 € pour les ménages de 2 personnes, les professions libérales et les exploitations commerciales et industrielles

90 à 75 € pour les ménages de 3 personnes et plus

- Augmentation du prix des sacs poubelles de 1 à 1,25 € pour les sacs de 60 litres (12,50 € le rouleau de 10 sacs)
0,55 à 0,6875 € 30 litres (12,50 € le rouleau de 20 sacs)

Cette option « pollueur/payeur » et, surtout, **le tri optimal et le compostage de vos déchets vous permettent de réduire** votre production de déchets et donc **le coût « sacs poubelles »**, complémentaire à la réduction de la taxe « immondices ».

Ensemble, diminuons nos déchets et le coût de leur traitement !

► CPAS : toujours plus avec moins ?

Faire toujours plus avec toujours moins ! Seule option d'une institution qui pourrait, peut-être, dans un avenir incertain, devoir fusionner avec la Commune ?

Chaque année, les marges de manœuvre financières du CPAS s'amenuisent. En effet, en tant qu'entité dépendant de la Commune, le CPAS est régulièrement appelé à compresser ses dépenses et à épargner chaque sou afin de contribuer aux moyens serrés de la Commune. De 2012 à 2016, la dotation communale a diminué de 1.347.036,98 € à 1.143.280,32 € (15 %).

Par ailleurs, **ces dernières années, les recettes diminuent suite à des circonstances indépendantes de la politique locale** : réduction du Fonds de l'aide sociale, moins d'intervention INAMI par résident, diminution des aides à l'emploi, nombreux décès à la Résidence en 2015 provoquant des interruptions d'occupation de chambres ...

De plus, **en matière d'aides sociales** – quelle qu'en soit la forme – **les besoins précis sont difficilement prévisibles** : les exclusions du chômage et la détérioration des conditions économiques engendrent un accroissement du nombre de personnes bénéficiant d'une aide du CPAS.

Quoiqu'il en soit, **la volonté du MR reste de toujours mieux aider les personnes « en demande ».**

Plusieurs projets sont ainsi mis en œuvre :

- **La rénovation et l'extension de la Résidence d'Arenberg** qui permettra, à terme, d'accueillir 100 pensionnaires.
- La création **d'une crèche de 18 places à Bierghes.**
- L'insertion socioprofessionnelle par **la tenue d'ateliers emploi, la prospection dans de nombreuses entreprises de la région, l'aide aux emplois...**

A côté de ces missions continues, le CPAS permet l'octroi d'une garantie locative à certains, la prise en charge des frais médicaux, le financement d'une formation ou d'une remise à niveau, les guidances budgétaire et énergétique, les permanences juridiques, etc.

Le CPAS est un lieu de rencontre où vous pourrez poser vos questions, demander de l'aide, recevoir des informations, trouver des solutions et ainsi saisir une opportunité de rebondir avec une aide ponctuelle et vous reconstruire un avenir sur des bases plus solides ! Quelques exemples concrets :

À Rebecq, grâce au CPAS :

- 20 familles défavorisées bénéficient, par an, **d'un accompagnement quant au suivi de la consommation énergétique et/ou d'informations/formations relatives aux économies d'énergie.**
- Plus d'une centaine de personnes travaillent au service de la population, à la **Maison de Repos**, dans nos **Maisons d'accueil de l'enfance**, à l'administration, ... (plus de 60 % du budget du CPAS est consacré au personnel)
- Depuis janvier 2015, notre Centre reçoit **2 à 3 demandes supplémentaires par mois en lien avec la mise en œuvre de la réforme du chômage.** De la sorte, **chacun est suivi personnellement et orienté par un coach emploi.** C'est ainsi que plus d'une vingtaine de personnes ont été remises à l'emploi.
- Suite à la sollicitation de Fedasil dans le cadre de la grande crise migratoire que nous traversons, **le CPAS a joué d'inventivité afin d'ouvrir une place d'accueil chez un particulier (première en Belgique)** et prévoir l'ouverture d'1 à 2 places complémentaires à l'issue de travaux dans un de ses bâtiments.

Vous pouvez le constater : **les missions du CPAS sont nombreuses et très importantes !**

Notre devoir et notre satisfaction est d'y répondre au mieux, même avec des moyens financiers et humains limités !

A vos agendas !

Le Comité et les mandataires MR de Rebecq ont le plaisir de vous inviter cordialement à ses activités 2016 !



Le vendredi 29 janvier 2016 dès 18h30 : **Drink de Nouvel-An**,
ancienne gare de Rebecq

Le samedi 12 mars 2016 : **Visite du Parlement Wallon** à Namur. Si vous souhaitez nous accompagner,
contactez Colette Bombois, 0486/21 83 59

Le mardi 10 mai 2016 à 19h00 : **Conférence « Pens(j)ons Avenir »** par **Daniel Bacquelaine, Ministre des Pensions**,
salle communale de Wisbecq

Le samedi 08 octobre 2016 dès 19h00 : **Buffet traditionnel « Délices de la MeR »**,
salle communale à Quenast

Des logements accessibles pour nos enfants à Rebecq ?

Avons-nous encore la possibilité de proposer à nos enfants et/ou petits-enfants un logement à Rebecq à prix raisonnable ?

Le constat est rude : à **Rebecq**, comme ailleurs en Brabant Wallon, la pression foncière est grande et **trouver un logement décent à prix honorable est un réel défi !**

Sensible depuis de nombreuses années à ce problème, **le MR a souhaité travailler avec la Régie foncière autonome provinciale dans le cadre de la reconversion de l'ancien site de la Maison communale sur la Grand-Place de Rebecq.**

Certes, le projet en est à ses prémices et en pleine consultation. Toutefois, de notre point de vue, c'est le **lieu idéal pour construire du logement moyen** « à l'acquisition » pour des ménages à revenus moyens. Ce projet est tout à fait réalisable grâce à notre partenariat avec la Régie foncière.

Ce genre de coopération devra toutefois être reconduite et favorisée tant que la pression foncière de nos beaux villages ne diminue pas afin de pouvoir y **garder une population jeune et en pleine expansion !**



Rencontre avec Cédric De Broe, Conseiller CPAS



Quel est l'impact de ce mandat de Conseiller sur ta vie quotidienne ?

Hormis une réorganisation de ma vie professionnelle, mon implication dans les différents Conseils et Commissions me permet d'aider, avec l'aide des professionnels des services du C.P.A.S., le plus grand nombre de citoyens.

Tant au niveau de l'aide à la petite enfance, de la maison de repos et de soins, des logements et de toutes les aides sociales disponibles, nous trouvons des solutions pour tout un chacun.

Régulièrement interpellé par des habitants, j'essaie au mieux de les guider vers les services adéquats.

Le dialogue et l'écoute sont primordiaux pour cerner les difficultés des uns et des autres.

Ce sont rarement les personnes les plus en détresse qui sont demandeuses d'une aide. La vigilance est donc de mise.

Quel est ton travail au quotidien ?

La participation au Comité spécial du service social occupe une grande partie de mon temps de Conseiller C.P.A.S.

C'est bien là que l'on vit « au plus près » les besoins de nos concitoyens. Au travers de nos agents sociaux, qui font un travail pointu et très humain, **nous apportons des réponses aux différents demandeurs.** Le Conseil se réunit une fois par mois et nous permet de gérer l'Institution et de proposer de nouveaux projets (création de crèche ou agrandissement de la Maison de Repos). En outre, nous avons régulièrement d'autres réunions de concertation.

Quelles sont les perspectives d'évolution de ton travail pour le futur ?

L'aide sociale ne va malheureusement pas s'amoinrir : beaucoup de personnes sont en difficulté tant professionnelle que familiale. Les pertes d'emploi, les recompositions familiales sont autant de sources d'appauvrissement.

L'aide à la jeunesse est primordiale pour donner, à tous, les chances égales de réussir dans la vie.

Si le vieillissement de la population est évidemment positif, il a bien sûr un coût et demande que l'on propose, entre autres, **des solutions intergénérationnelles de vie.**

La mission est essentielle et le travail important demande réflexion, aussi pour les générations futures.

Nos élus



Sophie KEYMOLEN

Présidente du Centre Public d'Action Sociale

En charge de la santé, de l'aide sociale, de l'accueil de la petite enfance et des aînés, du logement, de l'aide aux personnes handicapées
Comité d'attribution des logements sociaux

36, Chemin de la Malpensée - 1430 Rebecq
sophie.keymolen@gmail.com - 0496/12 26 86



Hervé MEERSSCHAUT

Echevin de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Agriculture

Conseil de la zone de Police Ouest BW
Comité d'attribution des logements sociaux

1, Avenue Cantelaube - 1430 Bierghes
hervemeersschaut@hotmail.com - 0474/35 17 16



Michel TONDEUR

Conseiller communal

Comités de suivi Carrières de Quenast et Bierghes et Chenil
Conseil Consultatif Communal des Aînés
Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)
Conseil d'Administration de l'ALE

86, Chaussée Maieur Habils - 1430 Bierghes
michel.tondeur@skynet.be - 0497/85 21 30



Axel DEMOL

Echevin des Travaux de voiries et des bâtiments

Comité de suivi Carrières de Bierghes
Conseil d'administration de IBW
Commission Paritaire Locale d'enseignement officiel (COPALOC)
A.G. de la Maison des Jeunes

59, Chaussée Maieur Habils - 1430 Bierghes
demol.axel@outlook.com - 0475/25 26 68



Philippe HAUTERS

Echevin du Commerce et de la Participation citoyenne

Président de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
Comité de concertation/négociation syndicale
Comités de suivi Carrières de Quenast et Chenil

6, Chaussée de la Genette - 1430 Rebecq
philippe.hauters@skynet.be - 0472/96 59 13



Cédric DE BROE

Conseiller du CPAS

Concertation Commune-CPAS
Comité d'attribution des logements sociaux

31, Chemin Basse Franchise - 1430 Rognon
ceddom@busmail.net - 0476/24 10 47

Nos membres du comité



Colette BOMBOIS-MENEGHELLO

Vice-Présidente du Centre Culturel Rebecq
Conseil d'administration de Roman Pais

87, Rue de la Station - 1430 Quenast
colette.bombois@scarlet.be - 0486/21 83 59



Isabelle HERZET

Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)

3, Chemin Maurice Bouvette - 1430 Rognon
biscot@skynet.be - 0497/88 45 71



Michel MARECHAL

Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)

25, Chemin du Croly - 1430 Quenast
marechal.michel60@skynet.be - 0476/65 01 53



Dominique THIELS - CLEMENT

Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)

37, Rue Anne Croix - 1430 Bierghes
clement.thiels@hotmail.be - 0496/10 33 70



Francis Surleau

64, Rue Thiembecq - 1430 Rebecq
francisrebecq@hotmail.com - 0498/62 11 52



Saverio Mangione

37, Rue Haute - 1430 Rebecq
horloger-mangione@hotmail.com



Francine HOGNE

Comité de concertation/négociation syndicale
Conseil d'administration de l'ALE

56, Rue du Buchot - 1430 Wisbecq
0478/050 491



Claude VAN BEVER

Conseil de Gérance du Hall Omnisports

13, Rue Charles Borremans - 1430 Bierghes
photoclaude@gmail.com - 0478/63 44 71



Alban ROBERT

38, Chaussée de la Genette - 1430 Rebecq
albanrobert@hotmail.com - 0475/89 53 92



Adrien VANDENBORRE

Commission Consultative des Sports
Président des Jeunes MR de Rebecq
Conseil d'administration du Centre Culturel de Rebecq

56, Rue du Buchot - 1430 Wisbecq
vdbadri@hotmail.com - 0479/45 90 19



Jean-Pierre Haumont

8, Rue Warichaix - 1430 Wisbecq
jphaumont@gmail.com - 0495/58 31 07

Dominique Mendes

13, Chaussée de Mons - 1430 Quenast
067/45 80 59
en le remerciant chaleureusement de sa participation